



Ministère de la Justice  
Canada

Department of Justice  
Canada

## **BULLETIN CPV**

**Ministère de la Justice du Canada**

**Automne/hiver 2011**

## Bulletin CPV – Automne/hiver 2011



### Bienvenue

Pamela Arnott, *directrice et avocate générale, Centre de la politique concernant les victimes*

Le nouvel an est un temps de renouveau. Au CPV, nous sommes heureux d'appuyer les organisations canadiennes qui lancent ou améliorent des services d'aide aux victimes. Ruth Campbell est coordonnatrice du programme de certificat supérieur en victimologie au Collège Algonquin à Ottawa. Le CPV a eu le plaisir de discuter avec Mme Campbell au sujet de ce nouveau départ. Notre conversation avec elle se retrouve ci-dessous.

Pour souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire des événements tragiques du 11 septembre, le CPV transmet une marque de reconnaissance et de respect aux familles et aux amis des victimes du terrorisme. Nous espérons que l'annonce par le Premier ministre d'une Journée nationale du service favorisera un nouvel élan dans l'engagement national à l'égard des victimes du terrorisme.

Si vous avez des commentaires à formuler au sujet de ce numéro du Bulletin CPV ou si vous voulez proposer des sujets à traiter prochainement, n'hésitez pas à nous en faire part.

### Une nouvelle ressource pour les professionnels au service des victimes

Une organisation du Québec (Association québécoise Plaidoyer-Victimes), chef de file en matière d'aide aux victimes, a publié une introduction à *l'Intervention auprès des victimes d'actes criminels* en anglais. D'abord rédigé en français, ce recueil de pratiques exemplaires, de recherches et de conseils pratiques a été mis à jour pour 2011. Il s'agit d'un outil pédagogique qui sera d'une grande utilité aux personnes qui travaillent auprès des victimes d'actes criminels et qui souhaitent savoir comment servir efficacement leurs clients. L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes réunit des professionnels qui offrent des services aux victimes, des représentants du milieu universitaire, des policiers et des professionnels du système de justice pénale afin de proposer une formule unique en matière de services aux victimes. Le CPV a eu le plaisir de collaborer avec l'Association PV pour l'élaboration de cette précieuse ressource. Pour en savoir davantage, visitez : <http://www.aqpv.ca/>.

### Programme de certificat en victimologie du Collège Algonquin

Le [programme de certificat en victimologie](#) du Collège Algonquin en est à sa deuxième année et compte une nouvelle cohorte d'étudiants qui prennent très à cœur leurs études. M<sup>me</sup> Campbell est la coordonnatrice du programme de certificat d'études supérieures en victimologie (ainsi que présidente du Bureau consultatif pour les services aux victimes d'actes criminels en Ontario, qui relève du Procureur général, et professeure dans le cadre du Police Foundations Program). À titre de coordonnatrice, Ruth Campbell nous donne ses impressions sur les débuts du programme.

#### Qu'est-ce qui a motivé le lancement de ce programme?

Nous avons, envers les victimes, le devoir d'éviter qu'elles soient traumatisées de nouveau. Je travaille auprès des victimes d'actes criminels depuis 25 ans et j'ai trop souvent vu des cas où

les personnes qui aident les victimes, quoique bien intentionnées, étaient souvent mal outillées, et n'avaient pas reçu l'éducation et la formation de base nécessaires pour véritablement les aider. J'ai été confortée dans mon idée lorsque le commissaire de l'enquête Cornwall a expliqué que la formation donnée aux intervenants auprès des victimes était insuffisante. C'est à partir de ce moment que j'ai commencé à songer à recommander un programme de perfectionnement.

J'ai rencontré le président du Collège Algonquin pour lui présenter une proposition en vue de lancer le programme. Aujourd'hui, nous observons les résultats atteints grâce à notre deuxième cohorte d'étudiants au programme. Nous avons sollicité de l'aide dans tout le pays et fait appel à un comité consultatif composé de personnes œuvrant dans le domaine en vue d'élaborer le programme. Selon moi, nous avons créé un environnement propice à l'apprentissage qui permettra aux spécialistes du domaine de mieux aider les victimes d'actes criminels.

### **Dites-nous en plus sur le programme**

Le Collège Algonquin se spécialise dans la formation des personnes qui ont des antécédents scolaires ou une expérience en milieu de travail. Beaucoup de nos étudiants se situent à une étape de leur carrière où ils sont en mesure de bénéficier d'une amélioration de leurs compétences pratiques et de combiner ces compétences et leur formation avec des connaissances particulières sur les questions concernant les victimes. Les problèmes entourant la victimisation des Autochtones au Canada constituent un très bon exemple de l'importance de trouver l'équilibre entre les connaissances théorique et historique et les compétences et démarches d'apprentissage pratiques. Lors de l'élaboration du programme, j'ai insisté pour que l'on offre un cours sur la victimisation des Autochtones. Lisa Monchalin a conçu le cours pour garantir sa pertinence. La théorie doit avoir une valeur pratique et réelle dans la vie de tous les jours.

### **Quels avantages les étudiants retirent-ils de ce programme?**

Je constate que les étudiants sont instruits par des spécialistes auxquels ils n'auraient autrement pas accès, tels que des conférenciers invités et des universitaires qui étudient les pratiques exemplaires partout dans le monde. Nous essayons de faire venir des personnes qui ont été touchées par des actes criminels. Tout récemment, nous avons reçu un conférencier qui travaille pour MADD Canada et qui est le père d'une victime d'un conducteur en état d'ébriété. Le fait d'entendre les témoignages de la voix des personnes qui ont été touchées par la criminalité permettra aux étudiants de faire la différence dans leur carrière future destinée à l'élaboration de politiques de première ligne. Un étudiant qui s'inscrit à la maîtrise après avoir terminé notre programme pourrait se souvenir de son expérience de rencontre avec un père et avoir un lien réel bien au-delà des récits à lire et des décisions à analyser. Notre objectif est d'offrir aux étudiants du programme quelque chose de différent du fait de leur passage au Collège Algonquin. Il y a 300 organisations rien que dans la région d'Ottawa qui offrent des services aux victimes d'actes criminels. Un des avantages à demeurer dans la région d'Ottawa est la variété des postes en matière de politiques offerts par les programmes de placement. Ces placements sur le marché du travail donnent la possibilité aux étudiants d'acquérir une véritable expérience dans le domaine des politiques et des services d'aide aux victimes d'actes criminels.

### **Quels sont les changements au programme pour l'avenir?**

Cette année, le programme est offert en ligne dans le cadre de la formation continue et par la voie des classes régulières. Le Collège s'est engagé à rendre l'éducation accessible en utilisant la technologie dans le cadre de la prestation de ses services. Je suis impressionnée par la diversité des étudiants qui s'inscrivent pour poursuivre leurs études au Collège Algonquin. J'aime travailler au Collège et voir les leaders et spécialistes de demain en matière de services d'aide aux victimes recevoir une formation et viser l'excellence en se transformant

d'intervenants « bien intentionnés » en intervenants mieux outillés pour aider les victimes d'actes criminels.

## **Expérience d'une étudiante du Collège Algonquin**

Victoria Stillie, analyste des politiques, est l'une des premières diplômées du programme de victimologie du Collège Algonquin. Victoria a terminé ses études en avril 2011, tout en travaillant à temps plein pour le CPV. Depuis qu'elle a obtenu son diplôme du Collège Algonquin, Victoria a accepté un poste permanent au CPV : elle y préside le Comité organisateur de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, examine de multiples demandes liées au Fonds d'aide aux victimes et participe à de nombreux comités ministériels. Lorsqu'on lui a demandé ce qu'elle avait appris de plus utile au cours de ses études au Collège Algonquin, Victoria a répondu : « Le programme m'a permis d'acquérir des compétences tant théoriques que pratiques qui m'aident quotidiennement à veiller à ce que les victimes soient mieux entendues par le système de justice pénale. »

*Le bulletin électronique du CPV constitue un service d'échange d'information et son contenu n'engage en rien le Centre de la politique concernant les victimes ou le ministère de la Justice. Veuillez faire parvenir vos commentaires à notre rédacteur en chef, à l'adresse suivante [PCVI-CPCV@justice.gc.ca](mailto:PCVI-CPCV@justice.gc.ca).*